

Communiqué de presse

LA FEDIL RÉAGIT AU DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION 2025 : AGIR SANS ATTENDRE

La FEDIL salue dans les grandes lignes le discours sur l'état de l'Union prononcé par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 10 septembre 2025. Il était important que les ajustements annoncés l'année passée par la Commission von der Leyen 2 soient confirmés dans son premier discours post-élections. L'analyse de la FEDIL se concentre évidemment sur les sujets qui touchent l'industrie et ses entreprises et relèvent donc du domaine de compétences de notre association. Une analyse qui s'inscrit aussi dans la perspective des rapports Letta et Draghi, lesquels ont mis en lumière les principales faiblesses à adresser ainsi que les pistes à privilégier.

COMMERCE INTERNATIONAL : DES ACCORDS STRATÉGIQUES

Dans un contexte international instable, la diversification des échanges et la conclusion d'accords commerciaux comme le Mercosur constituent des avancées stratégiques qu'il faut poursuivre. L'accord récent sur les droits de douane avec les États-Unis, nécessaire pour éviter une guerre commerciale dommageable, apporte une certaine sécurité de planification dans les échanges transatlantiques, mais comporte des risques importants pour certains secteurs et ne peut pas être considéré comme définitif.

Mais au-delà de la question des tarifs extérieurs, des défis internes doivent aussi être relevés pour renforcer la compétitivité de nos entreprises. La Présidente von der Leyen a rappelé que, selon le FMI, les barrières au sein du marché unique équivalent à une taxe de 45% sur les biens et de 110% sur les services. La FEDIL partage ce constat et salue son engagement à lever ces obstacles. Pour les entreprises tant luxembourgeoises qu'européennes, cet enjeu est essentiel et urgent.



RÈGLEMENTATION : SIMPLIFIER SANS ATTENDRE

De même, comme l'a souligné Fredrik Persson, président de BusinessEurope, lors du FEDIL Industry Day, environ 13.000 textes législatifs ont été adoptés pendant la dernière législature de la Commission européenne contre environ 3.500 au niveau fédéral aux États-Unis. C'est pourquoi l'agenda de simplification, notamment les « *omnibus packages* », constitue une mesure positive pour alléger les charges pesant sur les entreprises. Mais ce n'est qu'un début : en attendant avec intérêt l'« *omnibus digital* », la FEDIL soutient une simplification des règles et des modalités d'application, avec des définitions harmonisées et des obligations cohérentes, afin de réduire les coûts et les risques liés à la conformité et de garantir une mise en œuvre proportionnée, prévisible et équitable pour toutes les entreprises. Une mesure urgente et indispensable pour éviter que l'Europe ne rate le coche de l'avancée technologique. D'ailleurs, nous appelons à des initiatives supplémentaires, y compris dans le domaine social et du travail, où certaines règles restent excessivement contraignantes. L'Europe doit faire preuve de courage et de fermeté dans ces efforts de simplification.

CLIMAT ET ÉNERGIE : AVANCER AVEC PRAGMATISME

En matière de politique industrielle et climatique, la FEDIL salue les propos de la Présidente von der Leyen : « *only what gets measured, gets done* ». Le temps des annonces est révolu, l'heure est désormais aux réalisations concrètes. La décarbonation doit se faire par étapes réalistes, raisonnables et pragmatiques, en ligne avec les besoins et les réalités de l'industrie. Fixer des objectifs climatiques 2040 trop ambitieux, alors que certains peinent déjà à atteindre ceux de 2030, n'est pas viable. Sans investissements massifs et anticipés dans l'énergie propre et les infrastructures nécessaires, sans un marché de l'énergie véritablement intégré au niveau européen, sans procédures de permis accélérées et sans énergie abordable, en particulier l'électricité et l'hydrogène, cette ambition restera hors de portée.

La FEDIL suit de près l'évolution du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) et du système des quotas gratuits dans l'ETS, ces derniers étant appelés à disparaître progressivement. En effet, l'industrie luxembourgeoise, largement exportatrice, doit pouvoir compter sur un mécanisme CBAM robuste et harmonisé ainsi que sur un mécanisme d'ajustement à l'exportation dès 2026 avec des compensations et couvrant aussi les filières en aval. Sans ce cadre et la prévisibilité qu'il offre, la FEDIL plaide en faveur du maintien temporaire des quotas gratuits pour éviter une double charge due à la hausse des coûts carbone en Europe et à la perte de compétitivité à l'exportation. Enfin, des mesures de sauvegarde efficaces devraient être mises en place pour contrer la surcapacité mondiale et protéger les secteurs les plus exposés de l'industrie européenne.

En conclusion, la FEDIL place de fortes attentes dans les engagements de la Commission. Renforcer la compétitivité européenne est la clé pour financer les transitions verte et numérique, préserver notre modèle social et assurer la prospérité future. La FEDIL se tient prête à travailler de manière constructive avec la Commission, le Parlement européen, les États membres et l'ensemble des partenaires européens pour concrétiser cette ambition.

We are the Voice of Luxembourg's Industry



CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617